

14 - Les Archives du futur

Nord Est - Carquefou - 14- Histoire et patrimoines Jumelage

Ce jumelage avec les Archives de Nantes propose à plusieurs classes d'une ou de deux écoles de participer à une aventure extraordinaire : créer les archives du futur. À partir de la découverte des archives et de l'histoire de Nantes, les enfants seront les acteurs de la construction de la mémoire collective de la ville. Ils participeront à cette grande aventure en collectant des documents et traces témoignant de leur année scolaire. Voici quelques atouts et temps forts, à la fois diversifiés et progressifs : découverte des archives, de l'histoire, atelier d'écritures de terrain, observation des paysages autour de l'école.

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les 2 équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles.

MODALITÉS

Niveaux : **CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS**

Tarifification : **Gratuité**

Durée globale du projet : **Deux années scolaires**

Période ou date : **Décembre 2026 à juin 2028**

Nombre de classe : **6**

Critères spécifiques : **SECTEUR NORD EST**

Priorité à l'école Bottière

Afin de renouveler le projet, souhait de travailler avec une école REP ou à Aider.

Ressource : <http://www.archives.nantes.fr/>, **Actions auprès des scolaires**

PROPOSÉ PAR

Archives de Nantes

Delphine GILLARDIN Marion LE GAL médiatrices du patrimoine

Tel. : **02 40 41 56 75**

Email:

service.educatif.archives@nantesmetropole.fr

Centre de Ressources Ville (CRV)

Hervé Moélo

Responsable du CRV

Tel. : **02 40 41 10 61**

Email: herve.moelo@mairie-nantes.fr

REUNION DE PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANT·E·S



Quand

novembre 2026



Durée

1h



Où?

Archives de Nantes



Avec

Archives de Nantes et autres partenaires culturels

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle.

Sur 2 années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- les rencontres artistiques et/ou culturelles favorisent le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants,

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes en cohérence avec le projet d'école est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.
- Testé avec des structures et écoles volontaires en 2022-2023, le jumelage se conclura en année 1 par une réunion-bilan. Les équipes devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.

LA STRUCTURE CULTURELLE

Pour être éligible, la structure doit programmer des activités ou spectacles pour lesquels elle priorisera une ou plusieurs écoles.

Elle doit pouvoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet.

L'ÉCOLE

La candidature d'une école doit porter sur l'engagement de plusieurs enseignant·e·s et présenter un argumentaire précisant l'objectif pour l'école, le cycle concerné ou les niveaux.

En année 1 du jumelage, les classes ne peuvent concernées que des CM2. L'école peut candidater à plusieurs jumelages, néanmoins 1 seul sera accordé.

ATELIERS AUX ARCHIVES



Quand

décembre 2026 à mai 2027



Où?

Archives de Nantes



Durée

Par classe 5h - moins d'heures pour les CP



Avec

Archives de Nantes

L'enseignant•e et les enfants seront amenés à choisir des thèmes de travail : la journée d'école, le chemin de l'école, le mercredi, la salle de classe, la cour de récréation.... Un atelier et une visite des Archives permettent d'observer des documents originaux, de rencontrer des archivistes, de comprendre l'histoire.

Besoins spécifiques

Ressources mises à disposition des équipes pour faciliter l'appropriation des connaissances par les élèves :

- dossiers thématiques en ligne
- guide méthodologique d'écriture
- dossiers documentaires et iconographiques
- rallyes en autonomie
- jeux de société sur l'Histoire de Nantes (time-line, memory, puzzle, times-up) à emprunter
- Mallette pédagogique temps périscolaire à emprunter

ATELIERS D'ÉCRITURE



Quand

janvier à avril 2027



Où?

À l'école et dans le quartier



Durée

1h + des séances temps d'écriture menées par les enseignant.e.s.



Avec

CRV et enseignant.e.s. en autonomie selon les outils et les pistes fournies

Observations et écoutes méthodiques (classe, cour d'école, entrée de l'école, recueil de témoignages, interviews du personnel de l'école) grâce à plusieurs techniques :

- inventaires (écrits et dessinés) du matériel des écoliers, des cartables, des casiers, de la classe...
- bibliographie de la bibliothèque
- interviews
- travail sur l'imaginaire documentaire : faire parler les objets, les bâtiments, les arbres, la rue, le personnage qui a donné son nom à l'école....

Besoins spécifiques

Au-delà des séances avec les Archives et le CRV (centre de ressources de la ville), le travail d'écriture des élèves avancera en autonomie avec l'accompagnement de l'enseignant•e.

CRÉATION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE



Quand

années 1 et 2



Où?

École



Avec

Archives de Nantes et CRV

Collecte de témoignages, enquêtes et auto-enquêtes, écriture, mise en forme, choix pour sélectionner les dons des documents qui seront collectés et archivés.

LES ARCHIVES DE NANTES

Les Archives de Nantes possèdent de nombreux documents en lien avec l'histoire de la municipalité et de ses habitants. Plans anciens, registres d'état civil, photographies, ordonnances royales et ducales permettent d'aborder de nombreux thèmes de l'histoire de Nantes.